

Le certificat médical pour la pratique sportive



Contexte

Depuis 2022 il existe de nouvelles dispositions du code du sport relatives au contrôle médical préalable à la pratique du sport.

A l'exception des disciplines à contraintes particulières, pour obtenir ou renouveler une licence et participer à une compétition sportive autorisée par une fédération délégataire ou organisée par une fédération agréée, la présentation <u>d'un certificat médical d'absence de contre-indication</u> (CACI) à la pratique sportive n'est plus obligatoire sauf si la fédération en question l'exige (synthèse annexe 1).

La pratique libre

Par définition une pratique sportive dite « libre » se fait en dehors de toutes structures organisées comme des associations ou des entreprises sportives.

Un CACI n'est donc pas obligatoire. En fonction de l'âge et des antécédents de santé, il est préconisé de réaliser un bilan de santé, notamment dans le cas d'une reprise de l'activité physique et sportive.

La pratique dans un établissements d'activités physiques et sportives (EAPS) non affilé à une fédération sportive

Dans le cas d'un EAPS non affilié à une fédération sportive, le CACI n'est pas obligatoire.

L'EAPS peut demander de fournir un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée.

Ce n'est pas une obligation légale, mais une condition liée au règlement du club. La fréquence de présentation du certificat est prévue par le règlement interne de cette structure.

Etre licencié dans une fédération sportive et participer à ses compétitions

Dans le cas d'un EAPS <u>affilié</u> à une fédération sportive :

- Si le pratiquant <u>est majeur</u>, c'est la fédération qui fixe la nécessite de présenter un CACI pour la pratique ou pour la compétition (annexe 3 et 5).
- Si le pratiquant est mineur (annexe 2 et 4):
 - Le certificat datant de moins d'1 an au jour de la demande de la licence est obligatoire dans certaines activités comme (art A. 321-1 CS) :
 - La plongée subaquatique ;
 - Les sports, pratiqués en compétition, pour lesquels le combat peut prendre fin par KO (boxe anglaise, kick boxing, savate, ...);
 - Les sports comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé (tir, ball-trap, biathlon);
 - Les sports, pratiqués en compétition, comportant l'utilisation de véhicules, à l'exception du karting et du modélisme automobile radioguidé (sport-auto, motocyclisme);
 - Les sports motonautiques (jet-ski,

aéroglisseur,...).

- Pour les autres activités, le mineur doit remplir un questionnaire de santé avec l'aide de ses parents. Et selon les réponses, le pratiquant doit fournir :
 - L'attestation de renseignement au questionnaire (annexe 4), ou;
 - Le CACI à la pratique du sport concernée datant de moins de 6 mois.

Participer à une compétition sportive organisée par une mairie et ouverte au non licenciés

• Pour les majeurs :

Selon le sport pratiqué, un certificat médical peut être demandé. Cela est précisé au moment de l'inscription.

Le certificat doit attester de l'absence de contreindication à la pratique du sport ou de la discipline concernée <u>en compétition</u>.

• Pour les mineurs :

Il convient de compléter le questionnaire de santé. Selon les réponses, il conviendra de fournir à l'organisateur :

- L'attestation de renseignement au questionnaire (annexe 4), ou ;
- Le CACI à la pratique du sport concernée en compétition datant de moins de 6 mois.

Participer à une compétition sportive organisée par une marie, ou une structure hors fédération

L'organisateur peut demander de fournir un CACI à la pratique du sport ou de la discipline concernée.

La pratique sportive en milieu scolaire

La réglementation diffère selon que vous participez à un cours obligatoire d'éducation physique et sportive (EPS) ou à une activité sportive facultative au collège et lycée.

Cours obligatoire d'éducation physique et sportive (EPS)

Un établissement scolaire ne peut pas exiger un certificat médical pour suivre les cours obligatoires d'EPS.

En revanche, il peut vous demander un certificat médical d'inaptitude (totale ou partielle) si vous voulez être dispensé de cours d'EPS.

Activité sportive facultative au collège et lycée

La réglementation diffère selon la discipline sportive.

En général, pour obtenir ou renouveler une licence d'une fédération sportive scolaire (UNSS, UGSEL, USEP), il n'est pas nécessaire de présenter de CACI sauf pour les disciplines suivantes : plongée subaquatique, notamment souterraine ; sports, pratiqués en compétition, pour lesquels le combat peut prendre fin par KO; sports comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé (tir, ball-trap, biathlon); sports, pratiqués en compétition, comportant l'utilisation de véhicules, à l'exception du karting; sports motonautiques.

La pratique du sport en accueil collectif de mineurs

Un CACI à la pratique du sport ou de la discipline concernée est obligatoire pour la pratique de la plongée subaquatique, des sports aériens (parachutisme, vol à voile...), du parapente, du vol libre.

Annexe 1 : tableau récapitulatif des modalités du contrôle médical

	situation	règlementation	contrôle médical préalable	nature du contrôle	
MAJEURS	Obtention ou renouvellement licence sportive fédérale	Article L.231-2 CS	Non obligatoire	CACI et/ou	
	Participation à une compétition sportive organisée ou autorisée par fédération sportive	Article L.231-2-1 CS	mais peut être imposé selon les fédérations	questionnaire et/ou autre	
MINEURS	Obtention ou renouvellement licence sportive fédérale		Obligatoire: examens de santé	Questionnaire de	
	Participation à une compétition sportive organisée ou autorisée par fédération sportive	Articles L.231-2 et A.231-2 CS	prévus à l'article R.2132-1 du code de la santé publique	santé annuel fixé par arrêté	
MAJEURS et MINEURS	Adhésion à une structure sportive non affiliée à une fédération sportive	Aucune	A la discrétion de	A la discrétion de la	
	Participation à une compétition sportive non autorisée ou non organisée par fédération sportive	Adedite	la structure	structure	
Cas	Obtention ou renouvellement licence et participation compétition fédérations sportives scolaires	Articles L.552-1 et L.552-4 du code de l'éducation	NR	NR	
particuliers (majeurs et mineurs)	Licence /compétition -Disciplines à contraintes particulières	Articles L.231-2-3, D.231-5 et A.231-1 CS	Obligatoire	CACI annuel avec examens spécifiques	
	Adhésion à un club de danse (classique, modern-jazz, contemporaine)	Articles R.362-1 et R.362-2 du code de l'éducation		Certificat médical annuel	

Annexe 2 : Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur en vue de l'obtention, du renouvellement d'une licence sportive

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété **par votre enfant**, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.		
Tu es : une fille un garçon u		
Ton âge : u u ans		
Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré (e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué (e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
Questions à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		
Li tu on ménon du OIII à une ou ministere aventions tre dois consultante médocin mous sulli tierrami		

Si tu as répondu **OUI** à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

Annexe 3 : Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif majeur en vue de l'obtention, du renouvellement d'une licence sportive





Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS - SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour	"	
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Annexe 4 : Modèle d'attestation de complétude du questionnaire « QS Sport -18 ans » (Cerfa n°15699*07)

Je soussigné(e), (indiquer vos no représentant légal de (indiquer no	om et prénom)			
représentant légal de (indiquer no avoir répondu NON à toutes les	om et prénom du mine s questions du questio	eur) onnaire de s	santé « QS-S	atteste PORT »(Cerfa
n°15699*07) ou du questionnaire de renouvellement de la	licence sportive	de la F		
Conformément au décret n° 207 6 l'arrêté du 7 mai 2021 relatif au qu d'une licence sportive.				
Fait à , l	e			
Signature				
Annexe 5 : Modèle d'att « QS Sport -majeur » (•	du questi	onnaire
Je soussigné(e), (indiquer vos no	om et prénom)			
atteste avoir répondu NON à toute n°15699*01) ou du questionnaire de renouvellement de la	« QS Sport –majeur » licence sportive	∙à l'occasion de la F	de la deman	de de prise ou
Conformément au décret n° 207 6 l'arrêté du 7 mai 2021 relatif au qu d'une licence sportive.				
Fait à , I	e			

Signature